

PAR COURRIEL

Trois-Rivières, le 7 juillet 2016

**Objet : Demande d'accès à l'information**

Monsieur,

Nous donnons suite à votre demande concernant la propriété située sur le lot P-442, concession de Waterloo à Sainte-Angèle-de-Prémont.

Vous trouverez en annexe le document demandé. Il s'agit d'un rapport réalisé à la suite d'une inspection faite le 17 mai 2016.

Si vous désirez des renseignements supplémentaires, vous pouvez vous adresser à la soussignée, au numéro 819 371-6581, poste 2014.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Original signé

Chantal Deshaies

p. j. (1)

1 Identification		
Date de l'inspection : 2016-05-17	Heure d'arrivée : 14 h 35	Heure de départ : 15 h 30
Inspecteur : Yves Lahaie	Accompagné de :	

N° intervention : 301022608	Type d'intervention : Inspection
N° gestion documentaire : 7610-04-01-0594302	N° du rapport d'inspection : 401360646
N° demande : 200451542	Type de demande : Plainte à caractère environnemental
But de l'inspection : Plainte: Vérifier si l'exploitation d'une sablière respecte nos loi et règlements Ste-Angèle-de-Prémont	

Lieu inspecté	
Nom du lieu : Casaubon et Frères inc. (sablière, recyclage)	
Nom usuel du lieu : Casaubon et Frères Inc.	
N° du lieu : X0400424	Type de lieu : sablière
Localisation du lieu inspecté : Ancien cadastre : 062480-Saint-Paulin, Paroisse de, Rang/Concession/Bloc. : Concession de Waterloo, No lot :P-442	
Coordonnées géographiques du lieu (GÉO NAD 83 degrés décimaux) : 46,387030271600;-73,067121167900	

Intervenant du lieu			
Nom	Fonction	Adresse postale (si différente du lieu)	No intervenant SAGO
Béton Bellemare Louiseville inc.		8750, boulevard Industriel Trois-Rivières (Québec) G9A 5E1	Y2105661

Conditions météo
Nuageux 18 Celsius

Personnes rencontrées <input type="checkbox"/> SO		
Nom	Fonction	N° de téléphone (ou autre)
M. Jean Charland	dir. général et sec. Très. mun Ste-Angèle-de-Prémont	819 268-5526

Mode d'identification			
But expliqué :	<input checked="" type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> s. o.
Mode d'identification :	<input checked="" type="checkbox"/> verbale	<input type="checkbox"/> preuve de statut	
But expliqué à/identification faite auprès de : Jean Charland			

Plainte <input type="checkbox"/> SO	
Plaignant rencontré :	<input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non

Photos numériques	
Nombre de photos prises sur le terrain : 7	Nombre de photos annexées au rapport : 5
Toutes les photos annexées à ce rapport ont été prises par Yves Lahaie avec un appareil photo de type Pentax . L'original de ces photos a été conservé conformément à la Directive sur la gestion des photos numériques. La carte mémoire de l'appareil est demeurée en ma possession jusqu'au transfert des photos originales sur le serveur central.	
Les photos sont conservées sur le répertoire sécurisé suivant : M:\Rég-04\lahyv01\7610-04-01-0594302\2016-05-17	
Toutes les photos apparaissant au présent rapport sont une fidèle représentation de ce que j'ai vu sur les lieux de l'inspection et aucune n'a été modifiée.	

Grilles d'inspection annexées <input checked="" type="checkbox"/> SO
--

**Autres pièces annexées au rapport**  SO

	Numéro	Titre
<input type="checkbox"/> Croquis		
<input type="checkbox"/> Plan		
<input checked="" type="checkbox"/> Carte	1	Photo aérienne
<input type="checkbox"/> Autre		

**Échantillons**  SO**2 Mise en contexte (facultatif)**  SO

Dans un document daté du 8 février 2000, de l'analyste au dossier pour le ministère, M. Michel Lafrenière, ing. à son directeur, M. François Thériault, ing. dans lequel il explique que d'après une base de données du ministère, la sablière est exploitée avec des droits acquis reconnus par le ministère depuis le 30 mars 1984. Il conclut que l'entreprise qui exploite la sablière n'a pas besoin d'un c.a. pour entreprendre le concassage et le tamisage de résidus de béton, brique et asphalte en vertu de la note d'instruction 98-02.

Le 8 février 2000, le ministère fait parvenir une lettre au propriétaire Casaubon et Frères inc. indiquant que l'entreposage temporaire, concassage et tamisage de béton, brique et asphalte dans la sablière situé à Sainte-Angèle-de-Prémont sur le lot P-442 du rang Waterloo ne nécessite pas de certificat d'autorisation.

Une inspection est réalisée à la sablière le 22 octobre 2015 pour vérifier le bien-fondé d'une plainte concernant le brûlage de matières résiduelles dans une sablière exploitée à proximité d'une route. L'inspecteur constate que du brûlage de matières résiduelles avait été fait sur le site. Il estime la distance d'exploitation de la sablière à 23 mètres du rang Waterloo.

Un avis de non-conformité daté du 20 novembre 2015 est envoyé à l'entreprise Béton Bellemare Louiseville inc. pour la présence de matières résiduelles dans la sablière.

Le 8 mars 2016, l'entreprise répond par lettre à l'avis de non-conformité que les matières résiduelles ont été disposées.

Dans une inspection datée du 8 janvier 2016 sur le site, l'inspecteur constate que le manquement a été corrigé.

Une demande est faite au ministère par la municipalité de Sainte-Angèle-de-Prémont afin que le ministère vérifie les distances que doivent respecter les sablières dans le rang Waterloo par rapport à la distance du chemin public. Il est demandé spécifiquement qu'une inspection soit faite pour vérifier le respect des certificats d'autorisation émis par le ministère.

Dans un courriel daté du 17 mars 2016 de M. Jean Charland, directeur général et secrétaire trésorier de la municipalité de Ste-Angèle-de-Prémont à Madame Jocelyne Rioux, chef d'équipe au secteur Industriel du CCEQ de la Mauricie que l'inspection porte sur la sablière appartenant à Béton Bellemare Louiseville sur le lot P-442.

**3 Description de l'inspection**

Lors de l'inspection, j'ai constaté les faits suivants :

- Je me dirige sur le rang Waterloo en direction du lot P442 propriété de Béton Bellemare Louiseville inc. La sablière située sur le lot P-442 est exploitée sur le bord du rang Waterloo. À partir de la route, le fond de l'exploitation de la sablière est beaucoup plus bas. La pente se dirige vers un premier palier d'exploitation à environ 5 mètres plus bas. Après ce premier palier, le fond de l'exploitation actuel est plus bas de 5 mètres environ. J'estime la distance à 1,2 mètre entre l'accotement de la route et le début de la pente.
- Dans la pente, je constate que l'eau a créé des crevasses à plusieurs endroits. De par ma position près du chemin, je constate qu'une pelle sur roue transporte du sable vers un amas déjà existant.
- Je quitte le lieu d'exploitation et me dirige au bureau municipal pour rencontrer le directeur général. Je l'informe de mes constats. La municipalité est inquiète pour la stabilité du chemin public par rapport à l'aire d'exploitation de cette sablière. Je l'informe que je vais faire quelques vérifications au dossier et que l'on va revenir avec une réponse.

**4 Vérification complémentaire à l'inspection (si requis)**  SO**5 Conclusion**

La sablière est en exploitation avant la mise en application de la Loi sur la qualité de l'environnement en 1972. Il n'y a pas de distance en l'aire d'exploitation et une voie publique à respecter. Un spécialiste en stabilité des sols pourrait évaluer si l'intégrité de la route est mise en cause par rapport à la proximité de l'aire d'exploitation de la sablière.

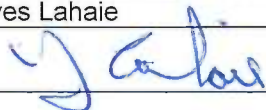
**6 Recommandations**

Ainsi, je recommande de fournir le rapport à la responsable de l'accès à l'information afin que celui-ci soit transmis à la municipalité comme demandé dans le procès-verbal de la municipalité du 10 mars 2016.

Fermer l'intervention.

Rédigé par : Yves Lahaie

Signature :



Date de signature :

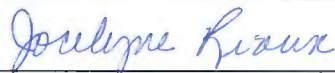
2016-06-10

**7 Vérification du rapport d'inspection**

Approuvé par : Jocelyne Rioux

Fonction : Chef d'équipe du secteur industriel

Signature :



Date :

10 juin 2016

Commentaires :

ANNEXE PHOTO



IMGP1438 (640x360).jpg

Photo 1 Vue de la route et la pente vers la sablière.



IMGP1439 (640x360).jpg

Photo 2 Crevasses dans la pente vers la sablière



IMGP1440 (640x360).jpg

Photo 3 Vue des crevasses dans la pente

ANNEXE PHOTO



IMGP1442 (640x360).jpg

Photo 4 Pelle sur roue en opération dans la sablière.



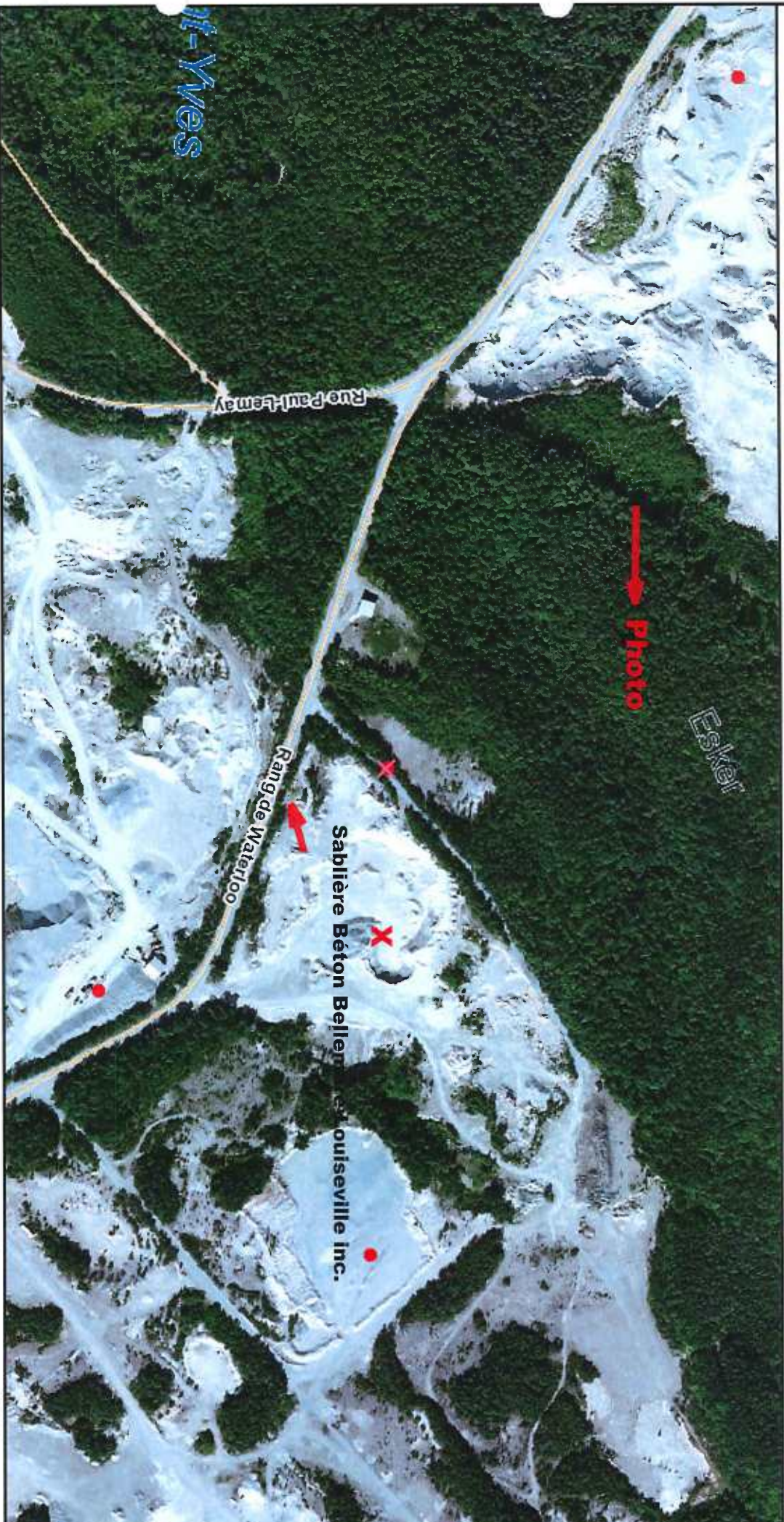
IMGP1441 (640x360).jpg

Photo 5 Vue de l'aire d'exploitation de la sablière.

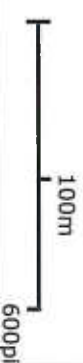


# Sablière Béton Bellemare Louiseville inc.

Annexe 1



Échelle : 1 / 4 884



Sourcel(s) des données :

© Gouvernement du Québec, 2016



▲ Sélection - Lieux d'intervention



▲ Interventions de SAGO

▲ Urgence

▲ Analyse

▲ Inspection

▲ Divers

▲ Lieux d'intervention

● Commerce

● Exploitation des ressources

● Immeuble et infrastructure

● Industrie

● Lieu d'élevage

● Lieu d'entreposage

● Lieu de traitement

● Matières résiduelles

● Milieu hydrique

● Autre lieu

☒ Lieu inactif

▲ Composantes d'un lieu

▲ Odonymes

Noms de lieux BDTQ

Noms de lieux BDTQ - Aires désignées

Noms de lieux BDTQ - îles et barrages



Préparé par:  
Yves Labaie  
2016-06-10



